

## VOUS SOUHAITEZ ACCUEILLIR DES JEUNES EN SERVICE CIVIQUE ?

*Unis-Cité, association pionnière et spécialisée dans le Service Civique, vous propose un accompagnement sur-mesure*

### Le Service Civique : utile pour vous et pour les jeunes

- ★ **Utile pour votre structure** : Associations, collectivités locales, établissements publics, etc. Vous avez tout à gagner à accueillir des jeunes volontaires : le Service Civique permet d'innover, de démultiplier l'impact de vos actions, d'agir au plus près de vos bénéficiaires et d'apporter un soutien à vos équipes.
- ★ **Utile pour les jeunes volontaires** : le Service Civique sera une expérience marquante et précieuse pour leur insertion professionnelle et citoyenne. 71% des anciens volontaires sont en situation d'emploi, stage ou formation dans les 4 à 8 mois qui suivent leur Service Civique<sup>1</sup>.

### L'intermédiation proposée par Unis-Cité est une solution

Désireuse d'accompagner le développement du Service Civique et de faciliter l'accueil de jeunes volontaires au sein des structures\*, l'association Unis-Cité - pionnière et spécialiste du Service Civique en France - bénéficie d'un mandat national de l'Agence du Service Civique pour faire de l'**intermédiation**. Concrètement, **nous pouvons mettre à votre disposition notre agrément de Service Civique** et vous proposer un accompagnement sur mesure en fonction de vos besoins :

- ★ portage juridique et administratif des volontaires ;
- ★ réflexion à des missions accessibles à tous jeunes ;
- ★ formation et soutien de vos tuteurs ;
- ★ recrutement des jeunes ;
- ★ organisation et animation de journées mensuelles de rassemblement pour les volontaires (formation civique et citoyenne, accompagnement au projet d'avenir, partage de pratiques).

### Engagement de la structure d'accueil

#### Respect des principes de notre charte

Missions de 6 à 8 mois  
accessibles et de terrain

2 volontaires minimum par mission, avec le  
souci de l'inclusion des jeunes sans qualification

1 jour par mois hors mission,  
consacré à la formation des volontaires

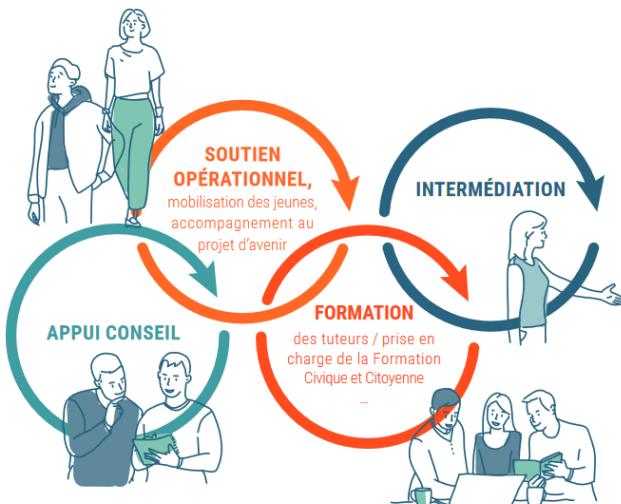
Désignation d'un tuteur formé

#### Conditions financières :

Offert aux petites associations (sauf recrutement).

1200€/binôme (associations) 1900€/binôme (autres structures), incluant le recrutement.

+ 107,58€/mois pour chaque volontaire (prestation de subsistance).



#### \* Structures éligibles à l'intermédiation

Associations, fondations, autres organismes sans but lucratif de droit français ou de droit étranger, organismes publics français ou de collectivités territoriales françaises ou étrangères.

#### Informations

[www.relais-service-civique.fr](http://www.relais-service-civique.fr)

[relais@uniscite.fr](mailto:relais@uniscite.fr)